ECHO DU VAL DE GRENETTE

Bulletin d'information municipale de La Répara-Auriples

Le mot du maire

Nous venons de vivre un mois de mai très pluvieux et les orages ont amené beaucoup d'eau en peu temps. La municipalité a porté son attention sur les zones à risque, malgré cela des habitants ont pu subir quelques désagréments.

Toute cette pluie n'a pas directement profité à nos sources, nous vous invitons à rester vigilants sur la consommation d'eau.

Je vous invite à venir participer à la fête du 14 juillet. A midi la municipalité offrira un apéritif en ouverture de cette journée festive.

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion d'une des prochaines manifestations.

Je vous souhaite un bon été!

Pierre BOUTARIN



Page 1: Le mot du maire

Agenda

Chantiers jeunes

Rappels

Page 2: Météo

Déclaration ruches Comité des Fêtes

Les inratables de Yves

Page 3: Conseils municipaux Page 4: Affiche Fête du 14 juillet

Agenda

Vendredi 15 juin രുള

Concert au profit de la restauration de l'église. 20H30 église St Pierre. Vivaldi, Geminiani, Telemann

രുള Samedi 16 juin

Repas de la St Jean organisé par le Comité des Fêtes. A partir de 19h00 à l'école.

രുള Samedi 23 juin

Fêtes des écoles du RPI à l'école de La Répara-Auriples

Samedi 14 juillet

Fête du village à partir de midi

Samedi 8 septembre

Concert au profit de la restauration de l'église

ORSO Dimanche 16 septembre

1^{er} vide-greniers – Les Lombards organisé par le Comité des Fêtes

Chantiers Jeunes

Pour les jeunes nés entre le 13/072000 et le 9/07/2002, une Bourse Loisirs est accordée en échange d'une semaine de chantier à Beaufort sur Gervanne, Eurre, Grâne, Livron, Montoison ou Saou. La Bourse loisirs comprend :

- > 2 places de cinéma
- > 2 entrées à la Gare à Coulisses
- > 2 descentes de la Drôme en kayak
- > 75 euros

Inscriptions avant le 28 juin

Modalités:

https://lareparaauriples.jimdo.com/actualités/

Rappels

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

- le mardi de 17h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

Tel: 04 75 25 10 71

Mail: mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr Site: https://lareparaauriples.jimdo.com/

Météo

Une erreur s'est glissée dans les relevés publiés précédemment. Voici le tableau corrigé et actualisé.

		Temp. moyenne		Nb de jours avec		
	Pluie	Matin	Ap. midi	Soleil	Vent du nord	Vent du sud
Nov. 2017	71 mm	4,4°C	10°C	17	18	
Déc. 2017	86,5 mm	2,2°C	6°C	9	16	
Janvier 2018	152 mm	5,1°C	9°C	13	13	8
Février 2018	2,1 mm	-0,4°C	5,2°C	6	11	1
Mars 2018	115,5 mm	4,7°C	11,5° C	17	10	9
Avril 2018	76 mm	10,6°C	19,2° C	19	6	20
Mai 2018	193,5 mm	13,3°C	22,1° C	18	13	4

Le mois de mai 2018 bat tous les records de pluviométrie depuis 1989.

Michel DORIER

<u>Déclaration annuelle de ruches</u> du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles, La connaissance de l'évolution du cheptel apicole, La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er

septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site



http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail:

 $\underline{assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr}$

Téléphone: 01 49 55 82 22

Mes inratables par Yves DUROUX Le pouding

500g de pain rassis 1 litre de lait 100g de sucre 3 œufs

200g de raisins secs

2 cuillères à soupe de rhum



Mettre le lait dans un saladier et ajouter le pain bien émietté, le sucre, les œufs, les raisins et le rhum.

Bien mélanger le tout et verser dans un plat à gratin.

Cuire 30 à 40 min à four moyen.

Comité des Fêtes

Premier vide-grenier à La Répara-Auriples Dimanche 16 septembre 2018.

Place Saint Loup (Quartier Les Lombards). Info exposants: tarif 2 euros le mètre Inscription par téléphone au 06 30 48 82 38

ou par mail: fs.venouil@orange.fr Règlement à fournir à l'inscription. Horaires exposants 7h00-18h00 Horaires visiteurs 8h00-18h00

Petite restauration et buvette sur place.

Les producteurs locaux sont également les bienvenus. On vous attend...

Venez nombreux!

Franck VENOUIL

Carte d'adhérent

Lors de l'assemblée générale 2018, il a été décidé d'instaurer une Carte d'adhérent dont la valeur a été fixée à 5 Euros pour l'année 2019. Elle sera disponible à partir du mois de Janvier 2019 pour toutes les personnes de la commune ou ayant des attaches sur la commune.

Elle sera en vente auprès de la Trésorière Madame Nadine Boutarin.

Tel 04 75 25 20 72.

Cette carte donnera la possibilité d'obtenir des réductions sur le repas ou le voyage.

Michel DORIER

Conseil Municipal du 2 mars 2018

1. Vote des comptes de gestion 2017 Budgets M 14 et M 49

Les comptes de gestion 2017 des budgets M 14

et M 49 dressés par le receveur, considérant que la gestion des comptes est régulière, le conseil

municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2017.

2. Vote des comptes administratifs 2017

Budgets M 14 et M 49

M14

Fonctionnement

Dépenses réalisées 103 728,28 Recettes réalisées 131 762,25

Excédent 28 033,97

<u>Investissement</u>

Dépenses réalisées 71 981,34 Recettes réalisées 74 493,02

Excédent 2511,68

M49

Exploitation

Dépenses réalisées 33 182,51 Recettes réalisées 42 835,86

Excédent 9 653,35

<u>Investissement</u>

Dépenses réalisées 10 865,71 Recettes réalisées 15 606,99

Excédent 4 741,28

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Vote du prix de l'eau 2018

Les tarifs restent identiques à 2017, l'abonnement à 75 \in et le m3 à 0.93 \in .

4. Vote des subventions aux associations

Comité des Fêtes 200,00 Coop Scolaire 460,00

Divers Sorties scolaires 265,00

Centre Léon Bérard 200,00

ADMR 350,00

Resto du coeur 150,00

APERADA 50,00

Soit un total de 1675,00 €

5. Amortissements de l'étude pour la création d'une réserve d'eau faite par l'ASA

Suite à la demande de la trésorerie de Crest, monsieur le maire propose au conseil municipal d'amortir

l'étude faite par l'entreprise hydro + pour l'Association Syndicale Autorisée de la Grenette sur 15 ans.

Le conseil municipal a l'unanimité des membres présents valide la proposition de Monsieur le Maire.

Conseil Municipal du 6 avril 2018

1. Vote du budget M14

Le Maire propose un budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section de fonctionnement à : 188 145,00 €

Pour la section d'investissement à : 355 163,00€ Le budget primitif 2018 M 14 est adopté à l'unanimité.

2. Vote du budget M49

Le Maire propose un budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section de fonctionnement à : 108 462,00 € Pour la section d'investissement à : 50 292,00 € Le budget primitif 2018 M 49 est adopté à l'unanimité. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Vote des 3 taxes

Le Maire propose au conseil municipal de maintenir les taux

des taxes directes locales Taxe d'Habitation : 8,45 % Taxe Foncière Bâtie : 8,60 % Taxe Foncière Non Bâtie : 37,02 % 4. Affectation du résultat M14

Le Conseil Municipal décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

affectation au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » 28 000,00

affectation au compte 002 « excédent antérieur reporté » 58 440.44

5. Affectation du résultat M49

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire 66 461,06 € au compte 002 « report à nouveau excédentaire »

6. Taux de promotion pour les avancements de grade

Le taux de promotion est fixé à 100 %

7. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe

Monsieur le Maire indique la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe en raison de l'avancement de grade de l'agent au 13 octobre 2018. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

8. Demande de subvention à la conservation du patrimoine pour les sondages dans l'église

le Conseil Municipal décide de faire les sondages correspondant au devis de l'entreprise JOUVE MALFATTO pour un montant de 2500,00 € HT.

9. Demande de subvention au titre des amendes de police 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents choisit le devis de l'entreprise Kromm Group pour un montant de 2767,30 HT et souhaite solliciter l'aide du département au titre des Amendes de Police 2018 pour l'achat d'un nouveau radar pédagogique.

9. Report transfert compétence Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

refuse le transfert des compétences eau et/ou assainissement, charge Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de la

Communauté de communes du Val de Drôme.

10. Création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Information sur la réunion du 5 avril qui présentait ce dispositif.

